

MAIRIE
DE
V I R A
0 9 1 2 0
Tél 05 61 68 71 50
Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 21 février 2020



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2020 convoquée le 5 février 2020

Présents : Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Eva de SIMORRE, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents excusés : Jean-Louis CLAUZET, Milène GALY, Dominique JALLIER

Pouvoir : Dominique JALLIER à Eva de SIMORRE

Secrétaire de séance : Gilles Berdot

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU

Le compte rendu de la réunion du 17 décembre 2019 est adopté à l'unanimité

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DES DELEGUES

SMECTOM (DOB)

- Forte augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) d'ici 2025 (de 18 €/t à 65 €/t. Cette augmentation aura une forte influence sur les tarifs appliqués et donc sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères appliquée à tous les redevables.
- Endettement relativement important (13 M €) mais sous contrôle (environ 170 € par habitant)
- De très gros investissements sont prévus : centre de tri (± 7.6 M€) et mise aux normes des déchetteries (± 2.6 M€)
- Modification radicale du tarif pour les entreprises qui paient un prix très bas aujourd'hui
- Mise en place d'un tarif grapin dès le premier enlèvement (36.40 €)
- Mise en place d'une facturation avec incitation quantitative – en 2022 facture « à blanc » et 2023 facture « réelle ».
- Inéluctablement le coût de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères continuera à monter, d'où l'importance du tri, du compostage...

DELIBERATIONS

BUDGETAIRES

1. Approbation du compte de gestion (perception)

Le maire présente le compte de gestion dont la synthèse est la suivante :

2019	Section d'investissement	Section de fonctionnement	
Recettes	34 322.67 €	116 956.93 €	151 279.60 €
Dépenses	50 898.17 €	92 877.99 €	143 776.16 €
Résultat de l'exercice			
Excédent		24 078.94 €	7 503.44 €
Déficit	16 575.50 €		

Le résultat de clôture de l'exercice 2019, après reports des résultats 2018 (87 242.37 €), s'élève à 94 745.81 €.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est de 109 348.83 € qui fait l'objet de la délibération d'affectation du résultat ci-après.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

- En l'absence du maire, le compte administratif (compte de la commune), est présenté par Jean Serrano. La synthèse est reprise ci-dessous :

VIRA - VIRA - CA - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	92 877,99	G	116 956,93
	Section d'investissement	B	50 898,17	H	34 322,67
			+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	85 269,89 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 972,48 (si excédent)
			=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	143 776,16	= G+H+I+J	238 521,97
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	92 877,99	= G+I+K	202 226,82
	Section d'investissement	= B+D+F	50 898,17	= H+J+L	36 295,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	143 776,16	= G+H+I+J+K+L	238 521,97
DETAIL DES RESTES A REALISER					
= 94 745,81					

Les informations sont identiques à celles du compte de gestion et le compte administratif est adopté à l'unanimité.

3. Affectation des résultats :

Le maire propose l'affectation suivante : Résultat de fonctionnement : 109 348.83 €

009026
TRES. PAMIER.S



Etat II-2
Exercice 2019

22500 - VIRA -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	1 972,48		-16 575,50		-14 603,02
Fonctionnement	85 269,89		24 078,94		109 348,83
TOTAL I	87 242,37		7 503,44		94 745,81
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	87 242,37		7 503,44		94 745,81

Compte 1068 (comble le déficit d'investissement de l'année 2019) : 16 576 €

Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 92 774 €

Proposition acceptée à l'unanimité.

4. Budget primitif 2020 de la commune

Le maire présente le contexte (endettement, investissements prévus...).

L'estimation actuelle des immobilisations et des subventions attendues, approximativement reprise dans le budget, est la suivante :

	Global TTC	Opérations réelles	DETR	FDAL	Région	SDE09	Agglo	Total subventions	A la charge commune
Solde PLU	2 040.00 €	2 040.00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 040.00 €
Signalétique (radars à poser)	2 000.00 €	2 000.00 €	1 675.00 €	Versée 2019	- €	- €	- €	1 675.00 €	325.00 €
Abribus	4 782.00 €	4 782.00 €	1 280.00 €	Versée 2019	- €	- €	- €	1 280.00 €	3 502.00 €
Voirie	21 273.00 €	7 977.00 €	5 318.00 €		- €	- €	7 977.38 €	13 295.38 €	7 977.63 €
Chauffage école	21 662.00 €	21 662.00 €	9 026.00 €		- €	5 415.57 €	- €	14 441.57 €	7 220.43 €
Total	51 757.00 €	38 461.00 €	17 299.00 €		5 415.57 €	- €	7 977.38 €	30 691.95 €	21 065.06 €
								59%	
FCTVA en 2022									6 521.82 €
Coût net									14 543.24 €

Le montant des immobilisations est auto-finançable par la commune.

a. Dans ces conditions, le maire propose donc de conserver les taux de taxes actuels à savoir :

Taxe d'habitation : 14.09 %

Taxe foncière : 21.28 %

Taxe foncière non bâti : 91.95 %

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil.

b. Le budget est voté tel que présenté à l'exception de la répartition des subventions :

6 574	Subv aux assoc	2 280.00
	<i>Amicale des secrét de mairie</i>	20.00
	<i>ADAPEI</i>	130.00
	<i>Chasse</i>	80.00
	<i>Comité des fêtes</i>	1 600.00
	<i>Assoc Zart en Douc</i>	100.00
	<i>Resto du Cœur</i>	150.00
	<i>AET</i>	150.00
	<i>Subventions diverses</i>	50.00

Les documents détaillés de budget ont été remis aux conseillers.

Le montant global ne changeant pas (modification de la ligne subventions diverses), le budget est adopté, par chapitre, à l'unanimité.

La répartition des subventions est également adoptée à l'unanimité.

La synthèse en est la suivante :

Résultat		
Fonctionnement		
Dépenses		168 880.00 €
Recettes		108 364.00 €
Excédent		- 60 516.00 €
Exceptionnel (terrain et divers)		
Excédent reporté		92 774.00 €
Charges hors fonctionnement courant		
Virement à la section investissement		
Excédent global de fonctionnement - a affecter		32 258.00 €
Investissement		
Dépenses		89 746.00 €
Recettes		89 746.00 €
Excédent		
Dont :		
Déficit reporté de N-1		16 576.00
Excédent N-1 reporté (voir affectation résultats)		
Virement de la section fonctionnement		54 086.00
Résultat investissement		0.00 €
Résultat global de l'année		32 258.00 €

NON BUDGETAIRES

5. Délégation de compétences « gestion des eaux pluviales urbaines » est donnée par l'agglomération aux communes membres, en raison des difficultés de gestion, pour une durée de 2 ans renouvelable un an.

Le conseil approuve à l'unanimité cette délégation temporaire.

6. AGEDI : syndicat mixte dont l'objet est la mutualisation des services informatiques. La commune y est adhérente depuis de nombreuses années.

L'AGEDI souhaite modifier ses statuts et transformer le syndicat mixte fermé en syndicat informatique mixte ouvert.

Le conseil approuve à l'unanimité cette modification statutaire.

7. Autorisation de signer une convention avec ENEDIS pour le raccordement électrique du N° 2 rue du Ferratchat pour un montant de 1087.20 €

Le conseil approuve à l'unanimité la signature de cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

- Cimetière : il apparaît qu'une concession, dans la nouvelle partie, pose un problème en raison de la présence de rochers. Il n'y aura donc que 6 places possibles contre 7 prévues initialement.
- Permanences électorales : les conseillers présents s'inscrivent sur le tableau. Il manque encore 3 volontaires.
- Renforcement de l'alimentation électrique de la commune : le transformateur actuel est chargé à 104 %. L'alimentation du village sera donc coupée en 2 avec un transformateur supplémentaire rue du Grand Cami et une injection de l'électricité rue Mimi Authié.

Le projet, pris en charge par SDE09, est en cours d'étude par BV SCOOP. Il faudra synchroniser l'opération avec la réfection de la rue de l'Eglise. Une gaine sera posée avant réfection la chaussée.

L'ordre du jour étant épuisé, cette dernière séance du mandat est levée à 22h45 après les remerciements du maire à toute l'équipe municipale qui s'est fortement mobilisée pendant ces 6 ans.

